

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	05.12.2019	21h16	20.101	DDTE
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe PopVertsSol	Lié à (facultatif, cf. art. 241 OGC) : ad
Titre : Fluidifier le trafic pendant les travaux ferroviaires	
Contenu : Il est demandé au Conseil d'État d'étudier la possibilité de rendre l'offre de remplacement par bus du transport des voyageurs sur la ligne Neuchâtel-Chambrelieu-La Chaux-de-Fonds gratuite pendant la durée de la fermeture de la ligne ferroviaire.	
Développement (obligatoire) : Les travaux d'entretien engagés par les CFF sur la ligne Neuchâtel-Chambrelieu-La Chaux-de-Fonds nécessitent la fermeture de la ligne ferroviaire pendant plusieurs mois en 2021. Ceci va avoir plusieurs conséquences sur les comportements : <ul style="list-style-type: none"> – Une partie des usagères et usagers actuels du train va se reporter sur les transports par bus de remplacement. Ces derniers vont emprunter le tunnel routier sous la Vue-des-Alpes. – Une autre partie va préférer utiliser son véhicule privé et transiter également par ce même tunnel. Il en résulte que le tunnel routier déjà engorgé aux heures de pointe va se retrouver complètement congestionné. Comme première mesure contre cette perspective, les postulant-e-s proposent d'offrir la gratuité sur les bus de remplacement. Les voyageuses et les voyageurs qui ne bénéficieront plus du confort du train en seront dédommagés. Les personnes qui seront tentées de se reporter sur le transport individuel seront incitées à y renoncer en faveur des bus. La limitation de l'engorgement qui en résultera bénéficiera à la fluidité du trafic entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds et à la meilleure tenue des horaires des bus de remplacement.	
Demande d'urgence : NON	

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) : Christine Ammann Tschopp		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Laurent Debrot	Diego Fischer	Johanna Lott Fischer
Sébastien Frochoux	François Konrad	Clarence Chollet
Sera Pantillon	Veronika Pantillon	Zoé Bachmann
Armin Kapetanovic	Daniel Sigg	Xavier Challandes
Daniel Ziegler	Sven Erard	Michaël Berly

Position du Conseil d'État :

Pour la desserte transports publics entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds en 2021, le canton a exigé une offre de substitution bus dense et de qualité. Elle se composera de bus directs (cadence 1/4 heure, 35 min de déplacement) et régionaux (cadence 1/2 heure). Les coûts se monteront à quelque 40 millions de francs contre environ 20 millions par an aujourd'hui. La gratuité induirait des pertes de recettes estimées à 9 millions de francs à la charge du canton et des communes. De plus, l'application de la gratuité serait très difficile en raison de la multitude de trajets à considérer. Les CFF et le canton investiront dans un geste commercial incitatif en faveur des usagers. Le Conseil d'État recommande le refus du postulat.